043-254300395-20180329-2018_03_06-DE Regu le 06/04/2018



Syndicat mixte pour le tri sélectif et le traitement des déchets ménager et assimilés de la région de Monistrol-sur-Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille dix-huit
Le 29 mars à 18 heures
Le comité syndical du Syndicat mixte pour le tri sélectif et
le traitement des déchets ménagers et assimilés de la région
de MONISTROL sur LOIRE (S.Y.M.P.T.T.O.M.), légalement convoqué,
s'est réuni à la Mairie de MONISTROL sur LOIRE
sous la présidence de
Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président

Etaient présents:

. les membres titulaires, ci-après (13):

Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président.

- M. Gille DAVID -
- M. Jean-Jacques MOUNIER -
- M. Jean PRORIOL Xavier LIOGIER -
- M. François BERGER -
- M. Luc JAMON -
- M. Yves BRAYE M. Didier ROUCHOUSE -
- M. Louis SIMONNET -
- M. Eric DUBOUCHET M. Jacques SURREL –
- M. Daniel BILLARD -

. les délégués titulaires suppléants ci-après (2):

Mme Marie-France BAZELIS (ayant pouvoir en l'absence de M. Bernard GALLOT) – M. Mathieu GIRINON (ayant pouvoir en l'absence de M. Jean-Paul DEGACHE) –

Etaient absents excusés (13):

. les membres ci-après :

M. Jacque FAURE - M. Ludovic GIRE -

M. René PASCAL -

M. Éric PETIT -

Mme Sylvie BRUNON – M. Patrice MOUNIER –

M. Christophe NAVE -

M. Bernard GALLOT - M. Robert CLEMENCON -

Mme Annick HERITIER - M. Pierre ASTOR -

M. Didier USSON - M. Jean-Paul DEGACHE -

Monsieur Luc JAMON a été élu secrétaire de séance.

AR PREFECTURE

043-254300395-20180329-2018_03_06-DE Regu le 06/04/2018

N°2018-03-06

43137 Code INSEE

SYMPTTOM DE LA REG. DE MONISTROL SY.M.P.T.T.O.M.

2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017, le Comité syndical décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 26 Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres exprimés : 15

VOTES:

Pour: 15 Contre: 0 Abstentions: 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	527 605,19
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	593 187,83
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 120 793,02
Solde d'exécution de la section d'investissement D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-557 930,49
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	215 846,00
Besoin de financement F. = D. + E.	342 084,49
AFFECTATION =C. = G. + H.	1 120 793,02
Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	342 084,49
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	778 708,53
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	ü

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, et de la publication.

A MONISTROL, le 29/03/2018

Le Président,

SYNDICAT MIXTE POUR LE TRI SELECTIF ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE LA REGION DE MONISTROL SUR LOIRE S.Y.M.P.T.T.O.M. Hôtel de Ville 7, avenue de la Libération BP 20019

43120 MONISTROL SUR LOIRE Tél. 04 71 66 53 45

Jean-Paul LYONNET

⁽¹⁾ Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00
(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.